

LA VOIE VERS L'AVENIR

L'aide humanitaire demeurera un élément clé de l'engagement international du Canada. Pour s'assurer que l'aide canadienne est opportune, appropriée, conforme aux principes et aux bonnes pratiques d'action humanitaire, et efficace lorsqu'il s'agira de fournir des secours d'urgence et la stabilisation voulue aux personnes touchées par des situations de crise, de conflit et de catastrophe naturelle, le gouvernement :

- adoptera une stratégie de réponse humanitaire intégrée mettant à contribution tous les ministères pertinents, notamment Affaires étrangères Canada, la Défense nationale, Citoyenneté et Immigration Canada et l'ACDI;
- fera participer les Canadiens, conformément à la nécessité de garantir l'efficacité, afin de maximiser l'ampleur et la portée des contributions humanitaires du Canada.